

PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ DU MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DES RÉFUGIÉS ET DE LA CITOYENNETÉ

aux recommandations formulées dans le Rapport 3, Prévenir la corruption dans les services d'immigration et de contrôle aux frontières des Rapports du printemps 2017 du vérificateur général du Canada

Numéro de référence dans le rapport	Recommandation du VGC	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, no de tél.)	Indicateur de réalisation (Pour l'usage du Comité seulement)
3	Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada devrait élaborer un système interne d'évaluation exhaustive des risques en se fondant sur une analyse de l'efficacité de ses contrôles.	Recommandation acceptée. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada a élaboré la Norme de conduite professionnelle du Réseau international (NCPRI) qui est axée sur la gestion globale des risques liés à la fraude interne dans le contexte international de prestation de programmes. La norme, qui repose sur un cycle continu de sensibilisation, de prévention, de détection, d'évaluation, de réponse et d'établissement de rapports, a déjà été incorporée au Plan de gestion intégrée du réseau international et sera pleinement opérationnelle de manière continue à compter de l'exercice 2017-2018.	Avec la mise en œuvre de NCPRI, IRCC créera une source de renseignements efficaces et bien adaptés sur la gestion de la fraude et l'éthique professionnelle dans le contexte international. Elle vise à favoriser une amélioration continue et durable, à déterminer et à préconiser les pratiques exemplaires et à repérer et à résoudre les lacunes et les risques en incorporant les dernières conclusions dans les pratiques de gestion, et ce, chaque année.	31 mars, 2018	<ol style="list-style-type: none"> 1) Établir un profil interne de risque comme un élément du Plan de gestion intégré du réseau international (PGIRI). Les gestionnaires de programme d'immigration attribueront des notes de risque associées à des environnements opérationnels à l'étranger et aux dossiers à traiter. Date d'achèvement: Complété - intégré au PGIRI pour 2017/2018. 2) Élaborer un plan visant à mettre en œuvre les éléments clés de la Norme de conduite professionnelle du Réseau international. Date d'achèvement: Complété - L'NCPRI a été diffusé aux gestionnaires du réseau international le 10 mai 2017, à compter du 1er avril 2017 3) Recueillir et analyser les données de référence sur les allégations relatives à l'inconduite; les activités de constatation des faits liées aux allégations; les enquêtes autorisées en réponse aux allégations; les cas de VRT traités du début à la fin par un seul agent; et les incidents relatifs à l'accès non autorisé à des renseignements dans le SMGC. Date d'achèvement: 30 septembre, 2017 4) Établir un processus d'examen du risque interne, intégrant l'analyse des informations recueillies à l'aide de l'PGIRI, du Liste de contrôle du gestionnaire, et de la collecte de données de base. L'examen comprendra une analyse de l'efficacité des contrôles existants et identifiera les mesures d'atténuation visant à remédier 	Robert Orr, SMA, Opérations	

					<p>aux principaux risques résiduels et ceux identifier de nouveaux. Date d'achèvement: 31 mars 2018</p> <p>5) Préparer un Rapport annuel du RI sur l'éthique professionnelle, basé sur les résultats du processus d'examen du risque interne. Ce rapport comprendra une analyse de tendances et les mécanismes de surveiller les risques et l'efficacité des contrôles, et fournir une base pour la production de rapports au SMA responsable des Opérations sur la conduite professionnelle au sein du RI. Date d'achèvement: 31 mars 2018</p>		
3	Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada devrait exercer une surveillance systématique pour détecter des activités répréhensibles qui pourraient signaler au Ministère des actes de corruption éventuels.	Recommandation acceptée. La Norme de conduite professionnelle du Réseau international, qui a été élaborée par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, est basée sur un cycle continu de sensibilisation, de prévention, de détection, d'évaluation, de réponse et d'établissement de rapports. Des mécanismes sont en place pour recueillir les données de références et celles en cours, liées aux activités associées à la fraude interne. L'établissement de données de références fournit des informations non seulement pour en faire des rapports, mais aussi pour suivre les progrès et identifier les tendances ou les anomalies. La mise en œuvre complète de la norme entrera en vigueur au cours de l'exercice 2017-2018.	Avec la mise en œuvre de NCPRI, IRCC créera une source de renseignements efficaces et bien adaptés sur la gestion de la fraude et l'éthique professionnelle dans le contexte international. Elle vise à favoriser une amélioration continue et durable, à déterminer et à préconiser les pratiques exemplaires et à repérer et à résoudre les lacunes et les risques en incorporant les dernières conclusions dans les pratiques de gestion, et ce, chaque année. La NCPRI vise à établir, au sein du RI, des mécanismes pour la saisie des données de référence en ce qui a trait aux allégations d'inconduite, aux activités de constatation des faits, aux enquêtes autorisées et aux résultats, de façon annuelle.	31 mars, 2018	<p>1) Établir un processus de collecte des données de référence sur les allégations relatives à l'inconduite; les activités de constatation des faits liées aux allégations; les enquêtes autorisées en réponse aux allégations; les cas de VRT traités du début à la fin par un seul agent; et les incidents relatifs à l'accès non autorisé à des renseignements dans le SMGC. Date d'achèvement: 30 septembre, 2017</p> <p>2) Recueillir et analyser les données de référence, et mettre en œuvre des mécanismes pour suivre le progrès des activités liées à la fraude interne. Date d'achèvement: 30 septembre, 2017</p> <p>3) Préparer le Rapport annuel du RI sur l'éthique professionnelle, basé sur les résultats du processus d'examen du risque interne. Ce rapport comprendra une analyse de tendances et les mécanismes de surveiller les risques et l'efficacité des contrôles, et fournir une base pour la production de rapports au SMA responsable des Opérations sur la conduite professionnelle au sein du RI. Date d'achèvement: 31 mars 2018</p>	Robert Orr, SMA, Opérations	